

APPEL A PROJETS conjoint Fondation ARC – Fondation pour la Recherche Médicale

Doctorants en cancérologie 4^{ème} année de thèse de sciences

Site de soumission : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Contact : ai@fondation-arc.org

Date limite de saisie en ligne : **lundi 27 janvier 2025 à 15h**

Contexte et objectif de l'AAP conjoint :

La Fondation ARC et la Fondation pour la recherche médicale (FRM) placent la formation des jeunes chercheurs au cœur de leurs stratégies scientifiques en les soutenant à des périodes clés de leurs parcours. Dans ce contexte, le dispositif des 4^{èmes} années de doctorat est crucial et son financement est critique, aussi bien pour la qualité de la formation que pour l'avancée des recherches dans les laboratoires en France.

Ces 4 dernières années, ce sont 2 200 candidatures qui ont été déposées dans le cadre de nos appels d'offres respectifs pour les fins de thèse. Plus de 30% de celles-ci ont été déposées en parallèle auprès de nos 2 organismes et expertisées de façon indépendante. Ces candidatures multiples concernent des projets de recherche dans le champ de la cancérologie et augmentent le temps et le travail déployé, à la fois par les candidats pour remplir plusieurs dossiers et par les experts bénévoles pour les évaluer.

Face à ce constat et **dans un objectif de simplifier le dépôt et l'expertise des dossiers**, la Fondation ARC et la FRM ont décidé de joindre leurs efforts afin de mutualiser l'expertise des demandes de 4^{èmes} années de thèse en cancérologie en leur dédiant un appel à projet (AAP) conjoint.

La Fondation ARC et la FRM ont **pour priorité de maintenir le taux de succès global** à la fois sur les appels à projets « Cancer » et « Hors Cancer » en garantissant un même nombre total de lauréats chaque année.

Le présent appel à projets a pour objectif de soutenir les jeunes chercheurs pour leur permettre de finaliser leurs travaux de thèse de doctorat dans les meilleures conditions. Il s'agit d'une aide individuelle pour une 4^{ème} année de thèse de sciences se déroulant pendant l'année universitaire 2025-2026.

Les projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Les champs disciplinaires couverts par l'AAP conjoint sont larges et **relèvent de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer. Aussi les dossiers de recherche fondamentale avec des applications potentielles en cancérologie, sont à déposer dans le cadre du présent AAP.**

Les dossiers concernant tout autre type de recherche biomédicale devront être déposés sur le portail de la FRM (https://frm.evision.ca/eAwards_applicant) dans le cadre de l'AAP FRM généraliste « Fin de thèse ».

Modalités de l'AAP conjoint :

- Chaque candidat devra déposer **une unique candidature sur l'un ou l'autre des 2 appels à projets** qui seront lancés en parallèle. Ce choix du portail par le jeune chercheur et son encadrant ne pourra pas être modifié par la suite.
- Plusieurs candidatures émanant d'une même équipe (sens HCERES) pourront être déposées dans le cadre de l'AAP conjoint pour les fins de thèse en cancérologie. Les candidatures issues des équipes (sens HCERES) auxquelles appartiennent des membres du Conseil Scientifique de la FRM pourront également être déposées dans le cadre de cet AAP conjoint. En cas de sélection de plusieurs candidatures dans une même équipe ou de candidatures issues des équipes des membres du Conseil Scientifique de la FRM, le financement sera pris en charge par la Fondation ARC.
- A l'issue de la sélection, la Fondation ARC et la FRM se répartiront les lauréats.
- **Les lauréats ne pourront en aucun cas choisir leur financeur.**
- Les financements attribués sont strictement identiques quelle que soit la Fondation mais les modalités de mise en place sont propres à chaque financeur.
- Le financement, attribué, couvre le salaire du doctorant pour une durée de 6 ou 12 mois et comprend également, un soutien d'un montant de 2000€ maximum pour couvrir des frais de missions (participation à un/des congrès ou court séjour dans un autre laboratoire).
- Les données issues des dossiers de candidature déposées sur la plateforme de la Fondation ARC pourront être transmises à la FRM. Elles seront notamment utilisées dans le cadre de la mise en place des financements en cas de sélection et le suivi des projets financés.
- La demande de financement devra être solidement argumentée et la durée de la prolongation justifiée. Un calendrier prévisionnel détaillant les tâches à accomplir devra être fourni. La date de thèse prévue incluant la durée de la 4^{ème} année de thèse devra être indiquée.

Critères d'éligibilité et de recevabilité

Les candidats à une 4^{ème} année de thèse doivent choisir entre l'appel à projet généraliste en recherche médicale porté par la FRM (https://frm.evision.ca/eAwards_applicant) et le présent appel à projet en cancérologie.

- **En cas de candidature aux 2 appels à projets, seul le dossier déposé sur la plateforme de la Fondation ARC sera conservé, celui déposé à la FRM ne sera pas examiné.**
- Les candidats au présent appel à projet, ne peuvent pas candidater lors de la même session à une autre aide individuelle de la Fondation ARC ou de la FRM.
- Profil requis : Doctorant en 3^{ème} année de thèse de formation scientifique, demandant le soutien pour la 4^{ème} année de thèse d'université en 2025-2026
 - *Les candidats avec un profil médical souhaitant déposer une demande de 4^{ème} année de thèse ne sont pas éligibles à cet appel à projet à l'exception des lauréats déjà financés pour leurs premières années par la Fondation ARC (MD-DOC) ou la FRM (AAP Poste thèse pour internes et assistants – FDM).*
- Inscription dans une université française.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer à temps plein à son projet de recherche pendant toute la durée du financement selon les conditions décrites par le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche.

Soutien proposé

- Durée de financement : 6 ou 12 mois maximum non renouvelable.
- Aide destinée à couvrir le coût complet du salaire du doctorant (salaire brut chargé, charges patronales et taxes afférentes) sous forme de contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Université d'inscription ou de rattachement située en France, ou un organisme gestionnaire français, en priorité l'organisme qui a géré le contrat doctoral (3 premières années de thèse). Si le laboratoire d'accueil est à l'étranger, s'assurer que l'organisme employeur en France acceptera la mise

en place du CDD. Il convient de se renseigner sur les contraintes liées aux différents organismes gestionnaires pour la gestion du contrat de travail (voir Condition d'application « Mise en place du financement »).

- Prise d'effet pour la session de printemps 2025 : **entre le 1^{er} octobre 2025 et le 1^{er} avril 2026**.
- Montant maximum alloué pour couvrir les frais de salaire : 21 000 € pour 6 mois et 42 000 € pour 12 mois. Le salaire est versé à l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Le montant qui sera appliqué est variable selon la grille de l'organisme employeur. Le montant accordé a été réévalué, pour permettre l'application de la Loi de Programmation de la Recherche.
- En cas d'attribution de l'aide, un financement supplémentaire de 2 000€ maximum sera alloué à chaque lauréat pour couvrir des frais de mission (participation à un/des congrès ou court séjour dans un autre laboratoire). Ces frais de mission seront à engager au plus tard à la fin du CDD et ne pourront en aucun cas être utilisés pour couvrir des frais de fonctionnement ou compléter le salaire.

Sélection des projets :

Choix de la Commission nationale thématique d'expertise

Il appartient au jeune chercheur de choisir la Commission nationale thématique (CN) la plus appropriée pour son projet. Le choix se fait dans le dossier. Ce choix est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission (*i.e. si le responsable d'encadrement ou le responsable d'équipe du jeune chercheur est membre d'une commission nationale, le dossier ne peut pas être expertisé par cette commission*).

Les disciplines couvertes par chacune des CN sont listées en fin de notice et dans la FAQ du site de soumission des candidatures - rubrique « Comité Expertise » :

- CN1 : Immunologie ; Onco-hématologie ; Microbiologie
- CN2 : Génétique des tumeurs
- CN3 : Biologie cellulaire
- CN4 : Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie
- CN5 : Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques ; Epidémiologie ; Sciences humaines et sociales

La composition des CN peut être consultée sur le site internet de la Fondation ARC – <https://www.fondation-arc.org/les-commissions-thematiques-nationales>.

Procédure de sélection

Après vérification de leur recevabilité, les dossiers de candidature sont soumis à l'expertise par les CN de la Fondation ARC. Tous les dossiers de candidature sont expertisés dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC.

Après expertise et classement par CN, les dossiers sont soumis au Conseil scientifique de la Fondation ARC qui établira, en accord avec les représentants de la FRM, une liste finale des lauréats de l'AAP conjoint. Après répartition entre les financeurs et validation par leurs instances, les lauréats seront contactés par la FRM ou par la Fondation ARC pour la mise en place de leurs financements.

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le candidat : formation et diplômes, publications, plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, savoir-faire en cancérologie.
- La qualité de l'encadrement (directeur de thèse) : nombre d'étudiants déjà encadrés et publications relatives à l'encadrement des thèses.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre de la durée du financement demandé).

- La justification de la demande de soutien en 4^{ème} année de doctorat (argumenter la demande : motivation, plus-value de la 4^{ème} année de financement, justification du calendrier, cohérence entre les objectifs et la durée demandée, etc.).

Conditions d'application :

Mise en place du financement

Après l'expertise et la sélection des dossiers, la Fondation ARC informera les lauréats de l'attribution d'un financement. Chaque lauréat devra accepter ou non le financement attribué et, dans le cas d'un refus, se désister le plus rapidement possible à partir de son compte sur la plateforme de la Fondation ARC (<https://appelsaprojets.fondation-arc.org>). Chaque désistement permettra de remonter en liste principale un candidat placé sur liste complémentaire.

Les lauréats seront ensuite répartis entre les 2 financeurs (Fondation ARC ou FRM) et chacun notifiera définitivement les lauréats dont il assurera le financement. La mise en place de ces financements se fera selon les modalités et procédures propres à chaque financeur.

Les règles suivantes s'appliqueront :

- L'aide doctorale de 4^{ème} année de thèse n'est pas cumulable avec des financements d'autres organismes. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs financeurs pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la Fondation ARC ou à la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM).
- Le demandeur est le futur bénéficiaire de l'aide (doctorant). L'aide est nominative. En cas de désistement du demandeur après l'attribution du financement, celui-ci ne pourra être reporté sur un autre candidat et sera donc annulé.
- L'organisme employeur devra être situé en France et être prioritairement l'université d'inscription ou de rattachement du laboratoire d'accueil en France.
- Les laboratoires d'accueil en France éligibles doivent appartenir à l'un des organismes suivants : organisme public de recherche (université, EPST, EPIC, etc.) ; établissement de santé public ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CLCC, etc.).
- Les laboratoires d'accueil à l'étranger éligibles doivent appartenir à un organisme public de recherche ou un établissement de santé public ou privé à but non lucratif.
- Le salaire brut et les cotisations patronales sont à la charge de la Fondation ARC ou de la FRM par convention avec l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Il appartient au bénéficiaire du financement de vérifier auprès de son organisme employeur que son laboratoire d'accueil est compatible et peut y être rattaché. En cas de difficulté de mise en place du financement, la Fondation ARC ou la FRM ne pourront être tenues responsables si cette condition n'est pas remplie.
Important : le choix de l'organisme employeur doit faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'encadrant qui devra s'assurer auprès du futur organisme employeur de l'éligibilité et des conditions de recrutement du candidat. Il conviendra notamment de vérifier si le barème prévu (21k€/6 mois ou 42k€/12 mois) est suffisant pour couvrir le coût complet du CDD. Dans le cas contraire, un cofinancement par le laboratoire est encouragé. Si un cofinancement n'est pas possible, une réduction de durée pourra être appliquée par l'organisme gestionnaire. Pour éviter une éventuelle réduction de durée du CDD ou le besoin d'un cofinancement, il est fortement recommandé de s'adresser à l'université d'inscription pour la gestion du CDD.
- Le décret du 29 août 2016 relatif au contrat doctoral prévoit, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités confiées au doctorant peuvent être exclusivement consacrées à la recherche mais également inclure d'autres tâches : enseignement, information scientifique et technique, valorisation de la recherche, missions de conseil ou d'expertise pour les entreprises ou les collectivités publiques.

Suivi et évaluation des projets financés

Chaque financeur assurera le suivi des projets et des lauréats qu'il soutient selon ses modalités et procédures propres qui seront transmises aux lauréats au moment de la mise en place des aides.

Tout changement de situation administrative (recrutement par un organisme, abandon du projet, obtention du diplôme de doctorat d'université pendant la durée du contrat, ...) ou de thématique intervenant pendant la période de financement devra être notifié au financeur spécifique du projet, à savoir la Fondation ARC ou la FRM, dans les meilleurs délais par email à l'adresse :

- pour la Fondation ARC : suivi-ai@fondation-arc.org
- pour la FRM : fleur.soiro-maline@frm.org

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière du financeur (Fondation ARC ou FRM) et non de l'AAP conjoint.

Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC ou la FRM dans le cadre de leurs actions de communication respectives visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

Calendrier de l'appel à projets :

	Session de Printemps 2025
Ouverture de l'appel à projets	18 décembre 2024
Date limite de dépôt des dossiers	27 janvier 2025 à 15h
Réunion du Conseil Scientifique de la Fondation ARC	24 avril 2025
Réunion du Conseil d'Administration de la Fondation ARC	12 mai 2025
Notification par e-mail aux candidats et responsables scientifiques. Le financeur de chaque lauréat n'est pas indiqué à ce stade mais la décision de financement est confirmée.	Mai 2025
Répartition des lauréats entre les financeurs et notification de chaque financeur à ses lauréats.	Début juin 2025
Mise en place des financements	4 ^{ème} trimestre 2025

Modalités de soumission :

Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli sur **la plateforme Internet de la Fondation ARC** accessible à l'adresse suivante : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>.

Les vérifications d'erreurs sur la saisie des champs sont calculées au moment de la soumission du dossier. Tant que l'appel à projet n'est pas clos, il est possible de revenir sur un dossier soumis pour le modifier. Il est toutefois nécessaire de resoumettre le dossier après modification pour sa validation. Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'à la soumission finale (un accusé de réception email est alors adressé au candidat).

Attention, après la clôture de l'appel à projets, le dossier ne pourra plus être modifié.

Cependant, jusqu'à la date du Conseil Scientifique, le candidat a la possibilité de nous contacter à l'adresse ai@fondation-arc.org pour indiquer le chargement de pièces supplémentaires en annexes de son dossier :

- Une évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur) ;
- La disponibilité d'un rapport du comité de suivi de thèse.

Durant toute la période d'expertise et de sélection, un candidat peut se désister en ligne, à partir de son compte candidat, en cas d'obtention d'un autre financement ou toute autre raison.

Pour toute information complémentaire concernant les critères de l'appel à projets : ai@fondation-arc.org

Pour toute information concernant le dépôt des candidatures sur internet : contactAAP@fondation-arc.org

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

À saisir sur internet : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Le dossier peut être présenté en français ou en anglais. Seule la fiche "résumé grand public" doit impérativement être en français.

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces non compris

* Informations obligatoires pour la validation du dossier de candidature

Étape : Candidat

Informations sur le candidat

- Nom et prénom du porteur*
- Date de naissance et nationalité*
- Coordonnées (email de contact pendant la durée du financement, email secondaire et téléphone) *
- Numéro ORCID¹ du porteur

Formation du candidat

- Informations sur le master 2* : date d'obtention, intitulé, université d'inscription
- Informations sur le doctorat d'université (PhD)* : date de début de thèse, date d'obtention ou prévue, directeur de thèse, école doctorale, université d'inscription.
La date prévue d'obtention de la thèse doit inclure la 4^{ème} année demandée. Elle doit être au minimum de 6 mois après la date de prise d'effet du financement et ne peut pas être inférieure à 3 ans après la date de début de thèse.
- Informations sur les éventuelles interruptions durant la thèse (arrêt maladie, congés maternité, paternité, parental)
- Autre formation : information sur les autres diplômes/formations (intitulé, date d'obtention ou prévue, établissement)

Lettre de motivation du candidat* (3000 caractères)

Justification de la demande de 4^{ème} année de thèse (argumenter la demande de prolongation) * (1000 caractères)

CV du candidat

- CV court (3 000 caractères) *facultatif*
- Joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Communications scientifiques du candidat

- Publications du candidat dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée) ; 10 publications maximum. Souligner le nom du candidat dans la liste des auteurs.
Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision/soumise) – auteurs* – journal* – année* – titre* – DOI
Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID uniquement.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum).
- Autres valorisations du travail scientifique : présentations congrès, posters...

Étape Identification scientifique

- Types de recherche* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser – plusieurs choix possibles)
- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche*
- Choix de la commission nationale d'expertise*. Indiquer votre choix parmi les 5 commissions nationales thématiques de la Fondation. Choix 1 obligatoire, choix 2 très fortement conseillé. NB : le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique

¹ Pour plus d'information voir : <https://orcid.org>

ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission. Pour information, les champs disciplinaires des commissions nationales sont listés en fin de notice

- Groupe d'âge de la population étudiée* (plusieurs choix possibles)
- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)
- Classifications CSO³ associées au projet de recherche* (1 à 2 items)
- Mots-clés (français et anglais) * (1 à 5 mots-clés)

Étape Projet scientifique

- Titre du projet en français et en anglais*
- Acronyme
- Résumé du projet scientifique* (contexte, hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus...) (1 200 caractères)
- Description des travaux envisagés, des résultats déjà obtenus et des résultats attendus : mettre en évidence le contexte scientifique, les enjeux, la pertinence en cancérologie, l'aspect innovant et la faisabilité du projet* (10 000 caractères)
- Bibliographie* (3 000 caractères)
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (chargement d'1 ou 2 fichiers images format jpeg, jpg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo). Pensez à vérifier que l'image est lisible dans le dossier (téléchargement du dossier en pdf)
- Échéancier précisant par semestre les étapes clés et résultats attendus de la date de la présente demande jusqu'à la fin de la 4^{ème} année* (5 000 caractères)

Étape Laboratoire

Laboratoire d'accueil du candidat* : le laboratoire d'accueil peut être en France ou à l'étranger mais le candidat doit être inscrit dans une université française

- Nom de l'établissement – adresse – direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction
- Établissement de tutelle pour les laboratoires en France : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Équipe et responsable de l'équipe (nom, titre, statut, affiliation, email, tél)
- Responsable d'encadrement du jeune chercheur (nom, titre, statut, affiliation, email, tél) ; joindre le CV du responsable d'encadrement (format PDF, 5 Mo maximum)
- Joindre l'organigramme de l'équipe sous forme de liste pour évaluer l'environnement scientifique du candidat (nombre d'enseignants-chercheurs, chercheurs, HDR, etc...) ; (format PDF, 5 Mo maximum)
- Préciser pour l'encadrant (directeur/trice de thèse) les expériences d'encadrements précédentes* : pour chaque doctorant encadré, indiquer le début et fin/prévue de la thèse, la situation professionnelle actuelle du doctorant et les publications associées : document en format pdf à charger.
- Si la thèse est réalisée en cotutelle, merci de renseigner les autres laboratoires impliqués (Nom, structure de rattachement, responsable d'encadrement du jeune chercheur, ville et pays) (1000 caractères).
- Lister les autres candidatures déposées par l'équipe (sens HCERES) dans le cadre de cet appel à projets conjoint Fins de thèse en cancérologie Fondation ARC – FRM (nom, prénom, type d'aide demandée et intitulé du projet de recherche) *. Le cas échéant indiquer « aucune ».
- Lister les autres candidatures déposées par l'équipe (sens HCERES) dans le cadre de l'appel à projet Fins de thèse de la FRM (hors cancérologie) *. Le cas échéant indiquer « aucune ».

Plusieurs demandes de 4^{ème} année de thèse issues d'une même équipe (sens HCERES) sont éligibles. En cas de sélection de plusieurs dossiers, la FRM ne financera qu'un seul lauréat. Les autres lauréats ayant un projet au sein de l'équipe seront financés par la Fondation ARC.

Publications du laboratoire ou de l'équipe d'accueil*

- Publications majeures du laboratoire ou de l'équipe dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée) ; 1 à 10 publications maximum. Souligner le nom du responsable d'encadrement dans la liste des auteurs.

Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) – auteurs* – journal* – année* – titre* – DOI

Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)

Pour les publications acceptées, renseignez le PMID uniquement

Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum).

Étape Financement

- Type de formation demandée*
- Date de prise d'effet souhaitée* : la date de prise d'effet doit être antérieure au minimum de 6 mois à la date prévue d'obtention du doctorat.
- Date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil*
- Autres demandes : précisez si la demande a été présentée à d'autres organismes financeurs
- Ressources antérieures au cours des 3 dernières années* : indiquez le ou les financeur(s) au cours des 3 dernières années
- Indiquer l'organisme gestionnaire (employeur) ayant géré le contrat de travail pour les 3 premières années*

Pièces jointes (les fichiers doivent être au format pdf d'une taille inférieure à 5 Mo)

- Lettre d'acceptation motivée du directeur du laboratoire d'accueil signée par le directeur du laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil signée par le responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil*
- Joindre le ou les rapport(s) du(des) comité(s) de suivi de thèse si disponible (format PDF, 5Mo maximum)

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

Texte de vulgarisation scientifique accessible au grand public, publiable sur tout support de communication.

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication* (140 caractères)
- En donnant le contexte national et international, quels sont les grands enjeux scientifiques et médicaux dans lesquels votre projet s'inscrit ? * (1000 caractères)
- Quels sont les résultats préliminaires, issus ou non de votre laboratoire, qui guident votre projet ? * (400 caractères)
- Quels sont les objectifs de votre travail de recherche et comment procéderez-vous pour les atteindre (préciser les innovations technologiques utilisées si pertinent) ? * (1000 caractères)
- Projetez-vous sur le long terme, votre projet devrait contribuer à... : * (plusieurs choix possibles)
 - o Explorer/valider/optimiser des approches thérapeutiques
 - o Prévenir la survenue d'un cancer o Faciliter la détection de la maladie, sa caractérisation précise (information diagnostique)
 - o Stratifier les patients en fonction de la gravité de leur maladie (information pronostique) o Prédire la réponse ou la résistance des patients à un traitement donné
 - o Mieux prévoir ou gérer les effets secondaires des traitements anti-cancéreux
 - o Améliorer la qualité de vie pendant et après la prise en charge
 - o Autre...
- Quelles nouvelles recherches pourraient découler de votre projet ? * (400 caractères)
- Comment percevez-vous le rôle de la Fondation ARC dans le soutien des travaux de recherche en cancérologie en France ? * (500 caractères)
- Toute(s) information(s) supplémentaire(s) que vous souhaiteriez partager (facultatif) (500 caractères)

Je suis informé(e) qu'en cas de financement, le contenu de ce « Résumé grand public » pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs, les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation et je donne expressément mon accord à cette utilisation

Validation du dossier (soumission)

- Validation finale du dossier. Attention : La candidature ne sera pas enregistrée tant que le dossier n'est pas validé par le candidat.

DISCIPLINES ET THEMATIQUES DES COMMISSIONS NATIONALES

CN1 Immunologie, Onco-hématologie, Microbiologie	CN2 Génétique des tumeurs	CN3 Biologie Cellulaire	CN4 Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie	CN5 Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques, épidémiologie ; sciences humaines et sociales
Hématopoïèse ; Oncohématologie	Génétique des cancers	Biologie cellulaire	Signalisation	Essais cliniques
Immunité ; Onco-immunologie	Cycle cellulaire ; Mitose ; Méiose	Apoptose	Récepteurs hormonaux ; hormones	Essais précliniques
Immunothérapie	Epigénétique	Autophagie	Récepteurs membranaires ; ligands	Innovations thérapeutiques
Vaccins ; Anticorps thérapeutiques	Oncogènes ; Gènes suppresseurs de tumeurs	Différenciation cellulaire	Cibles thérapeutiques	Chirurgie
Thérapie cellulaire	Surveillance et réparation des dommages de l'ADN	Prolifération cellulaire	Agonistes ; Antagonistes ; Inhibiteurs	Chimiothérapie
Greffes	Organisation du génome (télomères, centromère...)	Migration cellulaire	Chimie biologique	Radiobiologie ; Radiothérapie
Microbiologie	Recombinaison	Transition épithélio-mésenchymateuse	Pharmacologie ; Pharmacogénomique ; pharmacodynamique	Prévention ; Dépistage ; Santé Publique
Virus oncogènes	Réplication	Mécanotransduction	Structure ; Biologie structurale	Biomarqueurs ; Méthodes diagnostiques
	Régulations transcriptionnelles	Invasion tumorale ; Métastase	Vectorisation ; nanoparticules	Facteurs prédictifs ; Facteurs pronostiques
	Régulations post-transcriptionnelles	Trafic intracellulaire	Métabolisme cellulaire	Imagerie médicale
	ARN non codant	Communication intercellulaire ; Adhésion	Métabolisme oxydatif ; Radicaux libres	Soins de support
		Sénescence	Régulations post-traductionnelles	Qualité de vie
		Angiogenèse		Epidémiologie
		Cellules souches		Méthodes biostatistiques
		Biologie du développement		Sciences Humaines et Sociales ; Oncopsychologie ; Economie de la santé